

Nouvelle rubrique

CRÉER SON ENTREPRISE :

étape 3, les prévisions financières (1/2)

La construction de votre projet vous a permis de déterminer ce que vous pouvez vendre et l'ensemble des moyens dont vous avez besoin pour créer votre entreprise.

Vous avez désormais une idée précise de votre modèle économique, c'est à dire de la façon dont votre entreprise va gagner de l'argent. Il faut maintenant traduire en chiffres tous ces éléments et vérifier un certain nombre de points qui vous conforteront dans la viabilité et la rentabilité de votre projet. Ces prévisions seront indispensables pour convaincre et rassurer vos partenaires financiers et banquiers.

En quoi consiste cette étude ?

Vos choix (nature des produits/services, commercialisation, etc.) se concrétisent par des besoins humains et matériels qu'il faut évaluer de manière précise. Vous ne savez pas par où commencer ? Suivez d'abord ces conseils simples avant de suivre une méthode bien établie (à retrouver le mois prochain). Pour démarrer vos comptes prévisionnels, rassemblez en vrac les informations qui alimenteront les différents tableaux : plan de financement, compte de résultat prévisionnel et tableau de trésorerie.

Chaque décision prise pour vendre, produire, gérer l'activité a un coût qui correspond :

- > soit à un **besoin permanent** (investissement durable et non consommé par l'activité de l'entreprise)
- > soit à **une charge** (dépense engendrée par les biens ou services consommés pendant l'activité).

C'est en reprenant ces éléments et en les classant par nature que se constituera l'essentiel des comptes prévisionnels.

Retrouvez sur www.paysdelunel.fr

« L'étape 1 et l'étape 2 »

Rubrique : Télécharger les anciens numéros / Le Mag' n°108 et n°109

www.afecreation.fr



1 Lister les entrées et sorties prévisibles d'argent

*Entrées : prêts, apports, subventions, ventes...
Sorties : loyer, EDF, charges sociales, salaires...*

2 Les répartir dans le plan de financement et le compte de résultat

Selon leur nature (besoin permanent ou charge), chacune des entrées et sorties est ensuite affectée soit au plan de financement soit au compte de résultat.

Plan de financement		Compte de résultat	
Les éléments qui composent la structure de l'entreprise (besoins et ressources permanents ou de longue durée de l'entreprise)		Les éléments qui concernent l'exploitation de l'entreprise et son fonctionnement au quotidien	
<ul style="list-style-type: none"> > Achat ordinateur > Frais d'aménagement du local > Caution > Frais de constitution > Achat du véhicule > Dépôt de la marque 	<ul style="list-style-type: none"> > Apport personnel > Apports familiaux > Prêt personnel > Subvention > Crédit bancaire 	<ul style="list-style-type: none"> > Frais EDF > Téléphone > Loyer > Achat de fournitures premières > Achat de matières premières > Salaires > Charges sociales > Assurances... 	<ul style="list-style-type: none"> > Ventes

3 Les porter dans le plan de trésorerie

L'ensemble des entrées et sorties d'argent prévues (quelle que soit leur nature) au cours de l'exercice est à porter dans un tableau qui mettra en évidence les décalages de dépenses et recettes, qu'il faudra anticiper.



Vous pouvez être aidé dans vos étapes par le pôle création d'entreprise Via Innova

www.viainnova.fr